

OBJECTIFS

- Répondre aux enjeux réglementaires et aux conséquences sur la formation des personnes distribuant des produits d'assurance.
- Améliorer le conseil en produits d'assurance.
- Avoir une vision globale de la distribution de produits d'assurance

CONTENU DE LA FORMATION

45 modules répertoriés dans les chapitres suivants, conforme au décret Art A 512-8 de la Directive de Distribution d'Assurance.

- Opération d'assurance
- Assurances de groupe
- Relation avec le client
- Assurances des risques corporels
- 5 piliers de la DDA
- Garantie des accidents de la vie (GAV)
- Assistance juridique
- Protection juridique
- Confidentialité et secret des données médicales
- Contrôle des pratiques commerciales des assureurs
- Intermédiation en assurance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Chaque module e-learning et/ou vidéo-learning comporte des mises en situation, des exercices et des quiz.

Nos formateurs s'engagent à adapter leurs formations pour accueillir toute personne en situation de handicap.

PUBLICS

Tout public concerné par la DDA
15h.

PRÉREQUIS

Aucun

ÉVALUATION

Quiz de rétention final à chaque module

FORMATEURS

Nos formateurs sont tous issus du monde de la banque et de l'assurance.
(Liste non exhaustive)

DURÉE : 15 heures

MOYENS TECHNIQUES :
Ordinateur, internet, tablette

DELAI D'ACCES :
3 semaines

PRIX : 115 € / personne

LIEU : En ligne